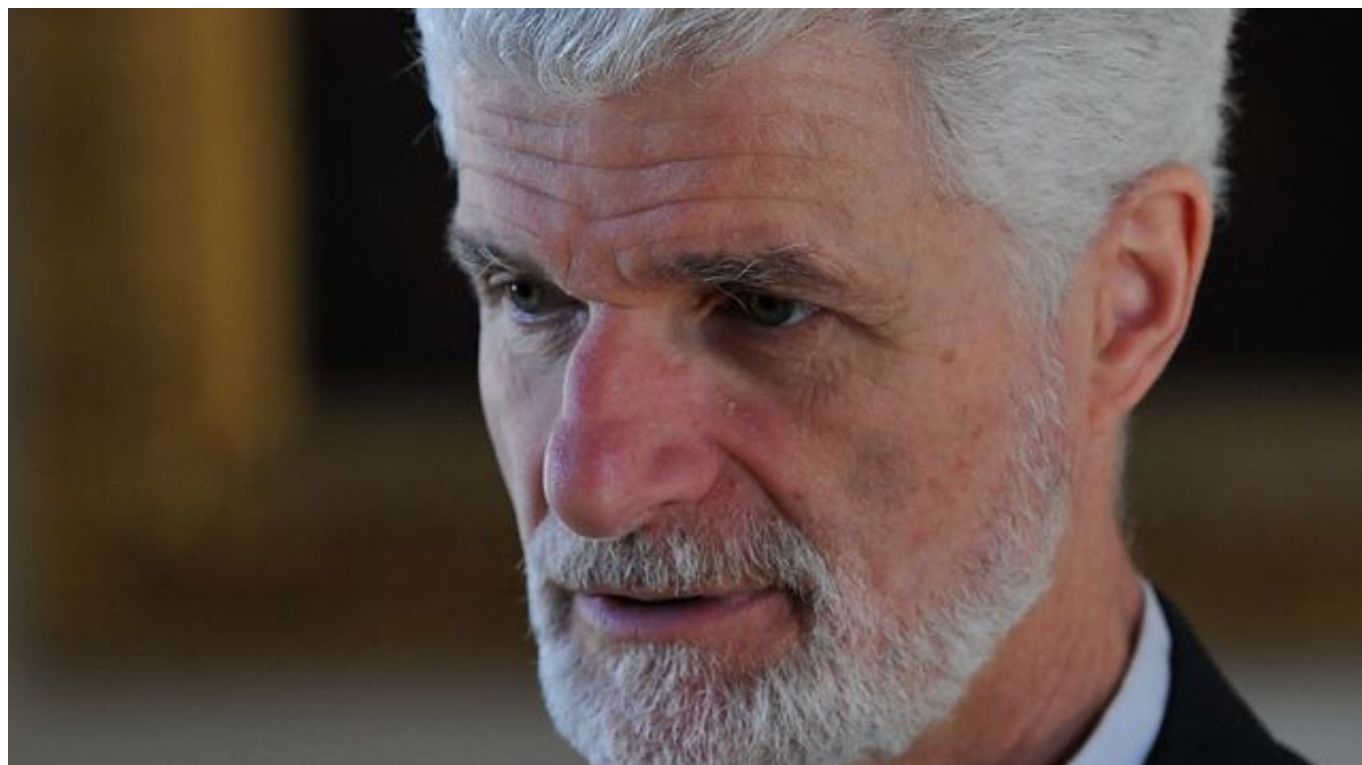


Abus sexuels : tout évêque convoqué se rendra devant les parlementaires

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 19 octobre 2018



Plutôt qu'une « commission d'enquête », le Sénat se dirige donc vers une « mission d'information parlementaire » sur les abus sexuels sur mineurs dans l'Église et d'autres organisations. La Conférence des évêques de France on [annonce](#), par la voix de **Vincent Neymon**, directeur de la communication :

« On est dans une coopération totale avec la justice, nous serons en coopération totale avec la mission d'information. Bien évidemment que tout évêque convoqué se rendra devant les parlementaires » .

« Nous avons alerté avec d'autres sur le sujet de cette commission : nous pensons et nous pensons toujours qu'on peut attendre du Parlement qu'il soit juste et s'occupe de l'ensemble de la société ». « Maintenant notre questionnement reste le même : est-ce que ce mode choisi suffira à remplir la mission qu'on lui donne ? »

Lors de leur prochaine assemblée plénière à Lourdes, le 3 novembre, les évêques échangeront

notamment sur la création d'une commission d'enquête indépendante.

« La question pour nous n'est pas seulement de faire la vérité sur les faits mais que ce soit aussi une vérité utile, qui serve à lutter pour le présent et le futur contre la pédophilie en analysant les raisons qui ont amené que ces faits soient commis mais aussi qu'ils aient été couverts ».

Mgr **Jacques Blaquart**, évêque d'Orléans, déclare :

« Dans son ensemble, la société française revient de loin. Dans les années 70, certains pouvaient même faire l'apologie de la pédophilie. »

Mgr Blaquart a exhumé les dossiers mettant en cause des prêtres pédophiles, une dizaine dans son diocèse depuis cinquante ans.